
Présidence : Roumanie

335ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 3 mai 2001

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 50

2. Président : M. L. Bota
M. T. Chebeleu

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Commission mixte de contrôle pour le règlement du conflit en Géorgie* : Géorgie, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/275/01), Fédération de Russie
- b) *Expulsion d'un journaliste tchèque de Biélorussie* : Biélorussie
- c) *Incidents violents récents dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* : Président, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/287/01), République tchèque (également au nom de la Hongrie, de la Pologne et de la Slovaquie), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/285/01), Albanie, Turquie, Suède-Union européenne, Norvège, Fédération de Russie, Slovénie, Secrétaire général
- d) *Attaques contre les partis d'opposition au Kazakhstan* : Kazakhstan (PC.DEL/281/01)
- e) *Situation en Asie centrale* : Ouzbékistan, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/289/01), Suède-Union européenne, Suisse, Président
- f) *Visite de délégations auprès de l'OSCE en Moldavie 24-27 avril 2001* : Ukraine

Point 2 de l'ordre du jour : **INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DE L'OSCE
SUR LE TERRAIN**

- a) *Visite de délégations auprès de l'OSCE en Moldavie, 24-27 avril 2001* : Portugal, Moldavie, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/276/01), Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/282/01), Fédération de Russie, France, Suisse, Azerbaïdjan, Président, Arménie

Déclaration du Conseil permanent : Le Conseil permanent a adopté une déclaration concernant un appel humanitaire en faveur de la libération de M. Ilascu et d'autres personnes ; le texte de la déclaration est jointe en annexe au présent journal.

- b) *Réunion régionale de chefs de mission de l'OSCE à Bichkek, les 23 et 24 avril 2001 et à Bakou, les 25 et 26 avril 2001* : Secrétaire général
- c) *Observation des frontières géorgiennes* : Secrétaire général
- d) *Personnel pour les élections à l'échelle du Kosovo qu'il est proposé de tenir en 2001* : Secrétaire général

Point 3 de l'ordre du jour : **CENTRE DE L'OSCE A BICHKEK**

Chef du Centre de l'OSCE à Bichkek (PC.FR/16/01), Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/277/01), Kazakhstan (PC.DEL/280/01), Fédération de Russie, Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/288/01), Turkménistan, Turquie (PC.DEL/284/01), Ouzbékistan, Suisse, Tadjikistan, Azerbaïdjan, Kirghizistan (PC.DEL/273/01), Président

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE**

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

- a) *Visite en Asie centrale, 23-28 avril 2001* : Secrétaire général (SEC.GAL/62/01)
- b) *Site Web de l'OSCE* : Secrétaire général
- c) *Information* : Secrétaire général
- d) *Travail du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE par intérim* : Secrétaire général, Président

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Structure et rôle futurs de l'OSCE* : Président
- b) *Septième Sommet des pays turcophones tenu à Istanbul les 26 et 27 avril 2001* : Turquie (PC.DEL/286/01)
- c) *Convention relative à la conciliation et à l'arbitrage au sein de l'OSCE* : Malte
- d) *Futures présidences de l'OSCE* : Grèce (PC.DEL/278/01), Bulgarie (PC.DEL/279/01), Finlande (PC.DEL/270/01), Slovénie (PC.DEL/290/01),
Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 mai 2001 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/335

3 mai 2001

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

335ème séance plénière

PC Journal No 335, point 2 a) de l'ordre du jour

DECLARATION DU CONSEIL PERMANENT

Au cours de la visite que les représentants permanents des Etats participants de l'OSCE au Conseil permanent viennent d'effectuer en Moldavie, les membres de la délégation ont eu l'occasion de rendre visite à M. Ilascu à la prison de Tiraspol (Moldavie) où il est enfermé, avec trois autres personnes, depuis juin 1992.

Etant donné le mauvais état de santé de M. Ilascu et de ses compagnons, le Conseil permanent de l'OSCE demande instamment aux dirigeants de la région transnistrienne de la République de Moldavie de libérer ces personnes pour des raisons humanitaires.